

Je comprends que le Conseil Départemental ne soit pas content parce que je dis avec franchise ce que je pense...

Alors, on envoie un inconnu du grand public pour "me répondre" par voie de presse... C'est bien la preuve que j'ai visé juste.

Mais le problème, c'est qu'Anthony CAPS ne dit pas la vérité. Il est vrai que le dossier est difficile à assumer.

1) "Hervé Féron a été invité à plusieurs réunions afin de co-construire et mettre en place ce nouveau dispositif", je ne suis effectivement pas allé à une réunion pour laquelle il avait été décidé au préalable et unilatéralement par le Conseil Départemental de supprimer le dispositif "Pass'Sport et Culture" pour mettre en place un nouveau dispositif qui permettrait de faire des économies sur le dos des familles et des associations.

2) Mais j'étais bien présent à la dernière Assemblée Générale de "Pass'port et Culture" qui a eu lieu à Heillecourt, comme il m'est souvent arrivé d'aller, moi, sur le terrain, voir comment se déclinait l'action de l'association "Pass'Sport et Culture". Je n'y ai jamais rencontré de Conseillers Départementaux en charge de ce dossier...

3) Je n'étais pas présent à l'Assemblée Générale de dissolution, car j'étais contre cette suppression imposée de ce dispositif et donc contre cette dissolution.

Dire que cette dissolution "a été actée par les membres de l'Association et non par le Département"

est un mensonge par omission. En effet le Conseil départemental a décidé unilatéralement de couper les vivres à l'Association Pass'Sport et Culture, la contraignant ainsi à une dissolution que les membres de l'association ne souhaitaient pas.

=> Pourquoi ne pas demander leur avis aux membres de cette association, ou aux salariés de cette association

(qui se retrouvent d'ailleurs au chômage, en raison de promesses non-tenues) ?

=> Si ce que j'ai écrit n'était pas ressenti aussi douloureusement par les familles et les associations,

pensez-vous que mon intervention aurait recueilli des milliers de vues sur mon site et d'aussi nombreux likes sur facebook ?

=> Comment se fait-il qu'avec Michel Dinet, nous ayons pensé que le dispositif Pass'Sport et Culture

était performant dans la complémentarité des "Contrats d'Animation Jeunesse Territoire" en milieu rural

et qu'aujourd'hui le Conseil Départemental le juge "inéquitable" ?

C'est une régression sociale de plus, non assumée. Quant aux autres "explications" données par A. Caps,

elles sont incohérentes et trouvent toutes leurs réponses dans les informations que j'ai communiquées.

MEURTHE-ET-MOSELLE Vie associative

Pass Jeunes : la réponse d'Antony Caps à Hervé Féron

Suite à la publication dans notre édition du 12 août d'un article intitulé « Hervé Féron pourfend le Pass Jeunes », Antony Caps, vice-président du conseil départemental délégué à l'éducation, à la citoyenneté et aux sports tient à apporter les précisions suivantes :

« Dès janvier 2019, le Département a engagé une concertation avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Direction départementale de la cohésion

sociale (DDCS) pour mettre en œuvre un dispositif départemental et partenarial d'accessibilité aux sports et aux loisirs des jeunes issus de familles très modestes dès la rentrée 2019 : le Pass Jeunes 54. Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle (CDOS) en est l'opérateur principal. Hervé Féron maire de Tomblaine, a été invité à plusieurs réunions afin de coconstruire et mettre en place ce nouveau

dispositif, il n'a pas répondu présent. A l'Assemblée générale de l'association pass'sport et culture, la dissolution de l'association a été actée par ses membres, non par le Département. Là encore, Hervé Féron n'a pas répondu présent »

« Sur l'ensemble du département, on dénombre 25 500 jeunes de 6 à 16 ans correspondant aux nouveaux critères définis. Sur Tomblaine (comme sur les communes où était déployé le Pass'sport et culture), le

Pass Jeunes 54 concernera de nouvelles familles grâce à un déplafonnement de QF à 650 € (au lieu de 445 € précédemment pour le Pass'culture et sport) ».

« A travers le Pass Jeunes 54, le Département entend bien lever les freins financiers à la pratique d'une activité sportive ou de loisir régulière. Il ne s'agit donc pas pour le Département de faire des économies, mais bien d'assurer une équité départementale ».